



Européen resident sans titre de séjour- regroupement familial

Par **wdarling1**, le **23/08/2016** à **04:06**

Bonjour, alors voilà, je suis techniquement anglais, du fait que je n'ai pas la nationalité française et que je dispose d'un passport britannique. Mais j'ai déménagé en France à l'âge de 4 ans, avec mes parents, et j'y ai vécu jusqu'à mes 19 ans pour ensuite aller poursuivre mes études à l'étranger. Mes parents sont eux aussi britanniques et avaient obtenu, à l'époque, une carte de séjour, bien entendu. Etant européen, je n'ai pas besoin d'un titre de séjour pour résider ou travailler en France et donc je n'ai jamais obtenu de titre de séjour. Mais ma fiancée est russe, et si nous voulons qu'elle me rejoigne après notre mariage (à l'étranger), je devrais demander un regroupement familial, ce qui nécessite, entre autre, un titre de séjour. Or je n'en ai pas, et je ne sais pas quel titre de séjour demander puisque je ne trouve aucune information concernant les enfants d'européens résidant en France. Est-ce que quelqu'un saurait m'éclairer? Merci d'avance!